

poinds et mesure, et avec une sagesse infinie. Le Très-Haut, voulant l'imposer et le donner par lui-même dans le ciel, manifesta aux esprits angéliques que les trois Personnes Divines, dès le commencement et avant tous les siècles, avait décrété et formé le très doux nom de Jésus pour le Fils, et celui de Marie pour la Mère, et que dans toute l'éternité Elles s'étaient complu en ces noms, et les avaient gravés en leur mémoire éternelle, où Elles les avaient eu présents lors de la création de toutes les choses qu'Elles avaient faites pour le service du Fils et de la Mère. Les saints anges connurent ces mystères et beaucoup d'autres; puis, ils ouïrent une voix sortant du trône, qui disait en la personne du Père éternel: " Notre élue doit s'appeler MARIE, et ce nom doit être *merveilleux et magnifique*; ceux qui l'invoqueront avec les sentiments d'une dévotion sincère, recevront des grâces très abondantes; ceux qui l'auront en vénération et le prononceront avec respect, seront consolés et réconfortés; tous trouveront en lui le remède à leurs maux, des trésors pour s'enrichir, et la lumière pour arriver à la vie éternelle. Ce nom sera terrible à l'enfer: il suffira pour écraser la tête du serpent, et remporter d'insignes victoires sur les princes des ténèbres."

Le Seigneur ordonna aux esprits angéliques d'annoncer cet heureux Nom à sainte Anne, afin que ce qui avait été confirmé dans le ciel fût exécuté sur la terre. La divine Enfant, prosternée avec amour devant le Trône, rendit de très humbles actions de grâces à l'Être éternel, et reçut le Nom au milieu d'admirables et harmonieux cantiques. Cependant la jeune Reine ignorait toujours la cause de tout ce qui se passait; car la dignité de Mère du Verbe incarné ne lui fut manifestée qu'au temps de l'Incarnation. Les mêmes anges qui l'avaient portée dans le ciel empyrée, la